

Compte-rendu Comité Directeur

Clichy, 30 juin 2008

Procès-verbaux

Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur du 30 mars 2008

Présentation des nouveaux élus au Comité Directeur

Jérôme MaufRAS et Philippe Dussart rejoignent le Comité Directeur et remplacent respectivement d'Eric Caen et Christophe Choisy, démissionnaires.

Jérôme MaufRAS est nommé porte parole du Comité Directeur.

QUESTIONS SPORTIVES

1. Jordi Lopez, Jean-Claude Moingt et Laurent Vérat détaillent les derniers évènements sportifs et font le point sur le déroulement des différentes compétitions, dont les Championnats de France des jeunes à la Roche-sur-Yon et le championnat de France de Pau.

VIE FÉDÉRALE

2. Nomination de la Commission électorale (rapp. J.C.Moingt)

La composition de la Commission électorale est la suivante :

- Wilhem Damour, président
- Membres : Henri Creston et Jean-Luc Hinault.

3. Modification de la composition des Commissions Fédérales (rapp. J.C. Moingt)

- a. Admission d'un membre à la DNCG : Jean-Louis Hucy rejoint la DNCG.
- b. Participation de S. Rivier au Bureau Fédéral : Sylvain Rivier rejoint le Bureau Fédéral.
- c. Réorganisation de la CT et de son fonctionnement
Une proposition concernant l'organisation de la Commission Technique sera soumise au vote du Comité Directeur en septembre, ainsi que l'approbation de son nouveau Président.

4. Convention d'objectifs et dossier de fédération délégataire (rapp. J.C. Moingt)

Jean-Claude Moingt et Laurent Vérat font le point sur les relations avec le Ministère des Sports et sur l'avancement du dossier de la fédération délégataire. Le président de la FFE a un RDV avec le Ministre des Sports Bernard Laporte le mercredi 2 juillet afin d'aborder entre autres ce sujet. La Fédération déposera le dossier à l'automne suivant le calendrier fixé par le ministère.

5. États Généraux (rapp. J. Pomian)

Joanna Pomian fait le point sur les actions entreprises dans la suite des Etats généraux et sur les actions qui restent encore à entreprendre.

6. Fusion de clubs (rapp. J. Pomian)

- La fusion entre J.E.E.N et le Stade Français est votée.
- L'absorption de Libercourt Echecs par L'Echiquier des Weppes est votée.

7. Secteur jeunes : modifications du règlement (rapp. J. Lopez)

- Le règlement des compétitions qualificatives pour le Championnat de France des Jeunes est voté.

Il est à noter que les ligues et les départements peuvent y déroger, à la condition expresse d'informer au préalable le Directeur Technique des Jeunes de la FFE.

8. Nomination du Directeur Jeunes (rapp. J.C. Moingt)

- Bruno Jaouen est nommé Directeur des Jeunes.

9. Travaux de la Commission Technique. Décisions à prendre (rapp. S. Rivier)

a. En préambule à la discussion sur les travaux de la Commission Technique, le Comité Directeur s'est interrogé sur le fonctionnement du Top 16.

Le Comité Directeur a décidé, à l'unanimité la nécessité d'une réforme du TOP 16.

Cette décision découle de la nécessité de prendre en compte l'évolution du contexte économique, le besoin de réduire les coûts afférents à cette compétition (réduction du nombre des phases prise en charge de l'hébergement et de l'organisation étaient prévus dans la restructuration de toutes les variantes), la nécessité de disposer d'un système lisible du grand public, compréhensible par tous, davantage médiatique et compatible avec le calendrier. Toutefois, aucune des propositions de la Commission Technique n'ayant obtenu un large consensus du Comité Directeur, la réflexion sur ce sujet a été reportée.

b. Autres décisions prises proposées par la Commission Technique.

- En dehors des clarifications et simplifications des textes fédéraux qui seront diffusées lors de la rentrée, les décisions importantes ont été les suivantes :
- Création d'une Accession féminine et réorganisation du National féminin, à partir de 2009.
- Création d'une Nationale 2 Féminine : formule semblable à celle de la Coupe Loubatière et Coupe 2000 :
 - une phase Ligue : 3 rondes sur 1 journée et 1 équipe sur 3 qualifiée pour la phase nationale.
 - une phase nationale : 3 rondes sur 1 journée. Cadence : 50min + 10s.
- TOP 16 : suppression de l'obligation de mettre les titulaires derrière les remplaçants et de la règle du « n+1 »

10. Label « Opens » (rapp. J.C. Moingt)

Sur la base des propositions effectuées par Jean-Claude Moingt qui visent à distinguer les Opens faisant des efforts particuliers concernant l'accessibilité aux personnes handicapés, l'accueil des femmes et des jeunes, la communication, les actions autour de l'événement et les conditions de jeu, la Commission d'Attribution du « Label Open » a été créée. Les Clubs organisateurs distingués reçoivent un diplôme, bénéficient d'une couverture spéciale sur le site fédéral et d'une insertion publicitaire dans la Lettre d'Information et d'un quart page gratuit dans un numéro d'Echec et Mat. Le diplôme valorise localement le club auprès des partenaires locaux. La communication fédérale permet une diffusion de l'information plus importante tant pour la promotion de l'Open que pour la diffusion des comptes rendus.

Composition de la Commission Label Opens :

Jean-Claude Moingt, Léo Battesti, Serge Desmoulières, Christian Bernard, Jocelyne Wolfangel.

11. Choix des compétitions « préservées », se tenant hors vacances scolaires (rapp. Ch. Cureau)

Suite aux discussions relatives au calendrier fédéral engagées notamment lors des Etats Généraux, il a été proposé que 3 compétitions fédérales ne se déroulent pas pendant les vacances scolaires.

Les compétitions suivantes ne se dérouleront pas pendant les vacances scolaires :

- Les Coupes Loubatière et 2000
- Les Nationales adultes
- Les Nationales 2/3 Jeunes.

Le prochain Comité Directeur analysera l'impact de cette décision sur le calendrier fédéral 2009-2010.

12. Présentation des diplômes pour les scolaires (rapp. L.Battesti)

Des diplômes à destinations des jeunes (scolaires ou apprenant les échecs en club) vont être proposés aux clubs. Coût : prix coûtant + frais de port. Les diplômes sont différenciés en fonction du niveau de manière à marquer la progression du joueur. Une information complète et détaillée sera diffusée à la rentrée.

13. Projet convention Ligues – FFE (rapp. Ch. Bernard & J. Pomian)

Joanna Pomian et Christian Bernard présentent le projet du document appelé « Convention Ligues – FFE » construit sur le principe de la Convention d'objectifs signée entre la FFE et le Ministère des Sports et qui reprend le principe de l'affectation des fonds publics à des projets déterminés. Le projet finalisé sera présenté aux Présidents des Ligues lors du séminaire de rentrée des 20 & 21 septembre 2008.

14. Passage du statut Arbitre Fédéral Jeune à Arbitre Fédéral 4 (rapp. S. Desmoulières)▪ Article 13 : **L'arbitre fédéral 4**

Un arbitre fédéral 4 est :

une personne (âge minimum : 16 ans) : titulaire des UV1 + UV1 bis et ayant obtenu une **Attestation de Stage Pratique** (A.S.P.) établie par un AF3 ou plus.

ou une personne (âge minimum : 16 ans) possédant le **titre d'arbitre jeune** ; titulaire de l'UV1 bis et ayant obtenu une **Attestation de Stage Pratique** (A.S.P.) ; favorable à l'obtention du titre d'arbitre fédéral 4 ; établie par un AF3 ou plus.

15. Rapport sur le secteur Formation (rapp. E. Mensch)

La limite pour l'obtention du DEFFE est l'obtention du titre de Maître FIDE.

16. Secteur féminin (rapp. J. Wolfangel) : Cf. § 9.a.**QUESTIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES****17. Bilan financier du premier quadrimestre 2008** (rapp. J. Boggio & L. Verat)

Jean Boggio et Laurent Vérat font le point sur les résultats du premier quadrimestre, lequel est conforme au budget fédéral voté lors de l'AG. Laurent Vérat et Joanna Pomian présentent également les actions en cours visant à réaliser d'importantes économies dans le fonctionnement du Secrétariat Fédéral et à rationaliser l'utilisation des ressources.

18. Rapport de la DNCG (rapp. J.L. Roux)

Jean-Luc Roux présente au Comité Directeur les modalités et les conclusions principales des actions d'étude des comptes des 5 premiers clubs volontaires. Il précise les modalités d'intervention de la DNCG et les actions envisagées pour améliorer la formation et l'information des dirigeants.

Le Comité Directeur étend les missions de la DNCG aux Ligues et Comités.

19. Les dettes des clubs (rapp. J. Boggio)

Les actions entreprises par Jean Boggio ont permis de diminuer significativement les dettes des clubs. Toutefois, il reste des clubs ayant une dette à la FFE au nombre de 19, la plupart des clubs « modestes » difficile à joindre ce qui complique le recouvrement.

Les clubs n'ayant pas régularisé leur situation au 10 juillet ne seront pas inscrits dans les compétitions de la saison 2008-2009. Les licences seront dorénavant imprimées et envoyées lorsqu'elles auront été payées par le club.

COMMUNICATION**20. Circulaire de rentrée : modalités de diffusion** (rapp. L. Verat)

La circulaire de rentrée sera diffusée sur CD et disponible en téléchargement sur le site de la FFE et uniquement envoyée sur supports papiers à ceux qui en font la demande.

QUESTIONS DIVERSES

21. Francis Delboë est nommé représentant de la FFE auprès du *Rules Committee* de la FIDE.

22. La FFE devient membre associé de l'ACP (*Association of Chess Professionals*)